ATTESTATION DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **D144078817**

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	05/10/2026	26202954

(7) RÉSULTAT du CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

04/12/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : **S054D111**
(9) RAISON SOCIALE : **AUTO BILAN FRANCE**

(3) COORDONNÉES : **890 rue Jean Prouvé**

54710 FLEVILLE DEVANT NANCY

Tél : 03.83.51.75.83 Fax: 03.83.51.75.52

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : **054D1243**
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
1HFL183(B)	15/04/2019	01/10/2009

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	TWINGO

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1CN0D0541781221	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
ABSENT	ES

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation étranger

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

211432

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

Attestation délivrée le 06/10/2026

par le réseau DEKRA Automotive

DEKRA Automotive
Centre d'affaires La Boursidière,
Rue de la Boursidière - Bâtiment H
CS 90010 - 92357 Le Plessis Robinson Cedex

Tel : 01 30 69 52 00

(6) DEFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITE

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

4.1.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant : AVG

4.1.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Mauvaise fixation du feu : AVG

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences : D

5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté: ARD, ARG

6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact : AV

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route : AV

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé: AVD, AVG

4.7.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse partiellement défectueuse

5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonflé : AVD, AVG, ARD, ARG

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu : AVD, AVG

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé : D, G

6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées : D

6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés : AVG

6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration: AR

Contrôle de cohérence du kilométrage avec les kilométrages relevés lors des contrôles techniques précédents non réalisé

Vérification non réalisée du statut du véhicule en lien avec une campagne de rappel « grave ». Pour connaître les informations relatives au statut du véhicule, vous pouvez consulter le site histovec.interieur.gouv.fr ou vous rapprochez du constructeur, de son mandataire ou d'un concessionnaire agréé par celui-ci.

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km):	+1.8 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	2 %		20 %	
Force verticales :	639 daN		405 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	219 daN	210 daN	152 daN	148 daN
Déséquilibre (< 20%) :	5 %		3 %	
Forces de freinage (efficacité) :	219 daN	210 daN	152 daN	148 daN

Taux d'efficacité globale (≥ 50%) : 69 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 22 %

Émissions à l'échappement

CO Ralenti (≤ 0,3%) : 0.00% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%) : 0.00%

Feux de croisement (-0,5% à -2,5%): 0.1 %